

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Schülzemberger, 10 avril 1866

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Citer cette page

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Schülzemberger, 10 avril 1866, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (8), consulté le {date-consulte} sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45461>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[10 avril 1866](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Schülzemberger](#)

Lieu de destinationInconnu

Description

RésuméSur l'affaire Jacquet. Godin informe son correspondant qu'il fait appel du jugement du tribunal de Vervins et qu'ainsi la réunion d'expertise prévue le jeudi 12 avril n'a pas lieu d'être, l'appel étant suspensif des opérations d'expertise. Il lui signale qu'il adresse le même avis à messieurs Poinot et Juette.

Mots-clés

[Consultation juridique](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Jacquet, François Alphonse](#)
- [Juette \[monsieur\]](#)
- [Poinsot \[monsieur\]](#)

Lieux cités [Vervins \(Aisne\)](#)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (8)

Collation 1 p. (333r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023
